



# LES DÉCRYPTAGES

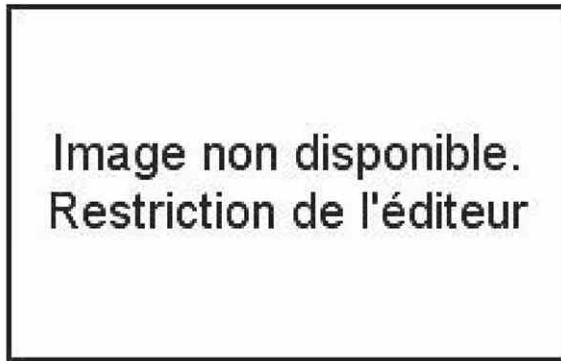
## SANTÉ-PRÉVOYANCE

### Les indexations tarifaires font le grand écart

Les assureurs complémentaires s'efforcent de limiter les hausses en individuelle, mais appliquent des revalorisations plus importantes en collective.

**P**our vivre heureux, vivons cachés ! Plus encore qu'à l'accoutumée, les assureurs en complémentaire santé et prévoyance rechignent à communiquer les revalorisations tarifaires qu'ils comptent appliquer en 2021. Ils font partie des premiers à être touchés par la crise du Covid-19 et ses conséquences (contribution exceptionnelle, portabilité, lire p. 16). Cette dérive s'explique aussi par des risques techniques. « *Ce n'est pas la première période de renouvellements tarifaires un peu ardue ; mais auparavant, cela concernait soit certains risques, soit des organismes en particulier. Cette année, tout le monde est concerné* », résume Mylène Favre-Béguet, associée au sein du cabinet d'actuariat Galéa.

Mais la situation diverge nettement entre la complémentaire santé et la pré-



La taxe Covid décidée par le gouvernement (ici, Olivier Véran, ministre de la Santé) pèse sur les revalorisations tarifaires.

voyance. Pour la santé, la baisse probable des prestations devrait être compensée par la « taxe Covid » (2,6% des cotisations pour 2020, 1,3% pour 2021). Estelle Villermet, d'Addactis, estime qu'en santé individuelle, « les hausses devraient être de l'ordre de 3 à 5% TTC ». Pour la prévoyance, l'impact de la hausse des arrêts de travail en collective a dégradé des régimes déjà ten-

us, le tout dans un contexte de taux bas... « Certains assureurs sont même prêts à renégocier les chargements de gestion ! », observe Mylène Favre-Béguet.

#### Modération affichée

Dans ce contexte, les quelques acteurs ayant répondu à notre demande d'informations affichent des indexations plutôt basses.

Aucune augmentation de cotisation (hors évolution d'indice et saut d'âge) en santé et prévoyance individuelle du côté d'Intérieure (lire aussi p. 20). La Macif annonce également faire un effort : « Pour 2021, nous allons observer une grande modération tarifaire. Nous avons pris le parti d'absorber les effets du choc actuel, car c'est aussi notre rôle, souligne Yves Poquet, directeur technique et produits prévoyance et santé. En santé, la Macif, c'est 0,4 % d'augmentation annuelle TTC en moyenne sur les cinq dernières années. »

Enfin, la question de la rentabilité de la collective, latente depuis plusieurs années, prend encore plus de relief en temps de crise. Plusieurs régimes, d'entreprise comme de branche, ont subi de lourdes revalorisations ces dernières années face à un déséquilibre persistant, tant et si bien que l'ACPR s'était penchée sur le sujet dès... 2012. Du côté d'Apicil, qui table sur des indexations de 4 à 5 % en collective, on souligne que « la politique de redressement tient compte des possibilités de financement par des réserves pour les entreprises et/ou branches qui en bénéficiaient ». Un argument devenu commun du côté des paritaires, avec une limite : ces réserves ont été mises à contribution durant la crise...

● GWENDAL PERRIN

### Quelques assureurs annoncent la tendance

Peu d'acteurs ont répondu à notre demande d'informations tarifaires pour 2021 effectuée ces dernières semaines. Parmi ces exceptions, Apicil affiche des hausses tarifaires de 3 % en santé individuelle, 4 % en collective et 4,5 % en prévoyance collective – avec, pour rappel en santé, un Ondam prévu à 4,1 %

pour 2021. La Mutuelle générale annonce des indexations en santé « entre 0 et 2,5 % pour l'individuel, hors effet d'âge, et pour le collectif, hors contrats sur mesure redressés », tandis qu'Axa France affiche des augmentations modestes (4,8 % en santé collective, stabilité hors cas particuliers en prévoyance).